

# Formation DPE avec et sans mention en distanciel

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CFDI  
**AMBLARD Bernard**  
06.37.58.18.51  
cdfiformation@gmail.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST  
(Niveau 5 européen)

### Conditions d'accès :

Profil tout public

### Prérequis pédagogiques :

Trois années d'expérience dans les techniques du bâtiment ou un diplôme BAC+2 dans le bâtiment ou équivalent Contacter CFDI le cas échéant. Modalités : Formation en Distanciel, Caméra Logitech trépied/ micro cravate Moyens pédagogiques : Support pédagogiques couleur, cours sur Vidéo projecteur, études de cas et QCM Moyens Humain : Formateur et diagnostiqueur certifiés et expérimentés.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation : \* Vous serez capable d'appliquer la méthodologie du Nouveau DPE SANS MENTIONS 2023. \* Vous serez en mesure de réaliser un Diagnostic de Performance Énergétique "sans mention" pour la réalisation d'un DPE. \* Vous serez en mesure de réaliser des attestations pour la réglementation thermique. \* Vous serez capable d'appliquer la méthodologie DPE AVEC MENTION (DPE à usage d'habitations individuelles et de lots dans des bâtiments à usage principal d'habitation / dpe à l'immeuble ou bâtiments à usage principal autre que d'habitation). \* Appréhender au travers d'Études de cas et QCM les examens de certification. \* Monter en compétence sur le module DPE conformément aux exigences des arrêtés en vigueur.

## Contenu et modalités d'organisation

1.Les généralités sur le bâtiment : - La typologie des constructions, les bâtiments, les produits de construction, les principaux systèmes constructifs, les techniques constructives, notamment les différents types de murs, de toiture, de menuiseries, de planchers, de plafonds, leur évolution historique et leurs caractéristiques locales ; Les spécificités des bâtiments construits avant 1948, notamment en termes de conception architecturale et de caractéristiques hygrothermiques des matériaux. 2.La thermique du bâtiment : La thermique des bâtiments, notamment les notions de thermique d'hiver et d'été, de prévention et de traitement des désordres thermiques ou hygrométriques sur les bâtiments ; Les grandeurs physiques thermiques, notamment la température, les degrés jours unifiés, la puissance, les énergies primaire et secondaire, le flux thermique, la résistance thermique, la conductivité thermique, la capacité calorifique, l'inertie thermique, les pouvoirs calorifiques supérieur et inférieur, la notion d'émission de gaz à effet de serre ; Les différents modes de transfert thermique : conduction, convection (naturelle et forcée), rayonnement ; - Les principes des calculs de déperditions par les parois par renouvellement d'air ; Les principes de calcul d'une méthode réglementaire ainsi que les différences pouvant apparaître entre les consommations estimées et les consommations réelles compte tenu notamment de la présence de scénarios conventionnels ; Les sources de différence entre les consommations conventionnelles et mesurées. 3.L'enveloppe du bâtiment : Les matériaux de construction, leurs propriétés thermiques et patrimoniales, notamment pour des matériaux locaux ou présentant un faible impact environnemental et leur évolution historique ; Les défauts d'étanchéité à l'air et de mise en œuvre des isolants ainsi que les sources d'infiltrations d'air parasites ; Les possibilités d'amélioration énergétique et de réhabilitation thermique de l'enveloppe du bâtiment et leurs impacts potentiels, notamment sur les besoins en énergie du bâtiment, ses émissions de gaz à effet de serre et sur les changements hygrothermiques des ambiances du bâtiment. 4.Les

...  
Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Type de parcours  Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

Diagnostic performance énergétique (DPE) - Sans niveau spécifique

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00471143	du 22/07/2024 au 17/09/2024	Latresne (33)	CFDI		Non éligible	
00498449	du 12/11/2024 au 21/01/2025	Latresne (33)	CFDI		Non éligible	
00504916	du 10/03/2025 au 24/04/2025	Cenon (33)	CFDI		Non éligible	
00550225	du 10/06/2025 au 30/07/2025	Latresne (33)	CFDI		Non éligible	